RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MERCI René ! Réutiliser, Réaménager, Renaître.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

FOURNITURE DE MOBILIER

RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE BELLE-BEILLE UNIVERSITÉ D'ANGERS

5 RUE ANDRÉ LE NOTRE, 49000 ANGERS

Table des matières

1. PRÉSENTATION DU PROJET 4
1.1. Objet de la consultation 4
1.2. Présentation du site 4
1.3. Le projet 6
1.4. Intentions et stratégie pour l'équipement mobilier 6
1.5. Ambiance architecturale 6
1.6. Calendrier prévisionnel de livraison 8
2. GÉNÉRALITÉS 9
2.1. Matériaux : généralités et réglementations 9
2.1.1. Sécurité, matériaux, formes et finitions 9
2.1.2. Réaction au feu 9
2.1.3. NF Environnement et sécurité confortique 9
2.1.4. Critères de développement durable 9
2.1. Accès site 11
2.2. Accès aux locaux 12
2.3. Horaires 12
2.4. Protections et nettoyage 12
2.5. Sécurité 12
2.6. Déchets 13
3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS 14
3.1. MOBILIER ISSU DU RÉEMPLOI OU DE LA RÉUTILISATION 14
3.2. LOT 1 – ASSISES 14
3.2.1. Chaises mi-hautes salle de lecture 14
3.2.2. Banc pour table hauteur 100cm 15
3.2.3. Chaises à roulettes 15
3.2.4. Assises standard espace consultation (pour tables hauteur 74) 15
3.2.5. Assises rue intérieure 16
3.2.6. Assises standard (pour table h74 espace repas) 16
3.2.7. Chaises hautes (pour mange debout 110 cm espace repas) 17
3.2.8. Banquettes espace repas 17
3.3. LOT 2 – TABLES SIMPLES 18

3.3.1. Tables hautes 18
3.3.2. Table standard 18
3.3.3. Tables de consultation 19
3.3.4. Table salle de tri 19
3.3.5. Table reprographie 19
3.3.6. Mange debout espace repas 20
3.3.7. Table espace repas 20
3.4. LOT 3 – TABLES ARCHES 20
3.5. LOT 4 - TABLES LONGUES 21
3.6. LOT 5 – MOBILIER ACOUSTIQUE 22
3.6.1. Cabine téléphonique 22
3.6.2. Alcôve 2 personnes 23
3.6.3. Alcôve 4 personnes 23
3.6.4. Cabane 2 personnes 24
3.6.5. Poufs empilables espace d'exposition 24
3.6.6. Panneau acoustique 25
3.7. LOT 6 – MOBILIER DÉTENTE 25
3.7.1. Ensemble salon 25
3.7.2. Ensemble sieste 26
3.7.3. Assises au sol 27
3.8. LOT 7 – CLOISONS SÉPARATIVES 28

1. PRÉSENTATION DU PROJET

1.1. Objet de la consultation

La présente consultation concerne l'ensemble des prestations de fourniture, livraison et installation de mobilier dans le cadre du réaménagement de la Bibliothèque universitaire Belle-Beille, à Angers.

Le projet s'inscrit dans un objectif de réduction de l'impact carbone des aménagements, avec le souhait d'assurer une gestion raisonnée du mobilier existant, en cohérence avec les principes d'économie circulaire et de durabilité, notamment via le réemploi, le reconditionnement, le don associatif et la valorisation des déchets. Une grande partie des mobiliers existants a été réemployé pour le projet.

Le complément de mobilier recherché et décrit ci-après doivent s'inscrire dans la continuité de cette démarche, avec une attention particulière portée à l'éco-conception, aux matériaux durables, et au réemploi ex-situ.

1.2. Présentation du site

La BU Belle-Beille est située sur le campus Belle-Beille, à l'Ouest d'Angers. Ce campus regroupe au Nord, les facultés de Sciences, Lettres, Sciences humaines de l'Université, l'Institut universitaire de technologies (IUT) d'Angers-Cholet, la BU au Sud et à l'Ouest, des grandes écoles, et à l'Est, des résidences étudiantes.

La BU Belle-Beille est l'aile Sud d'un ensemble immobilier intégrant aussi les locaux de la faculté des Lettres et une cafeteria, et construit en 3 temps pour une dernière phase de 1989 à 1994. Les espaces de la BU, **d'une surface utile de 6000 m² env.**, se composent de salles de lectures sur deux niveaux, de locaux de travail réservés au personnel, et de magasins de conservation en RDC.



Figure 1 : Localisation du Campus Belle-Beille à Angers

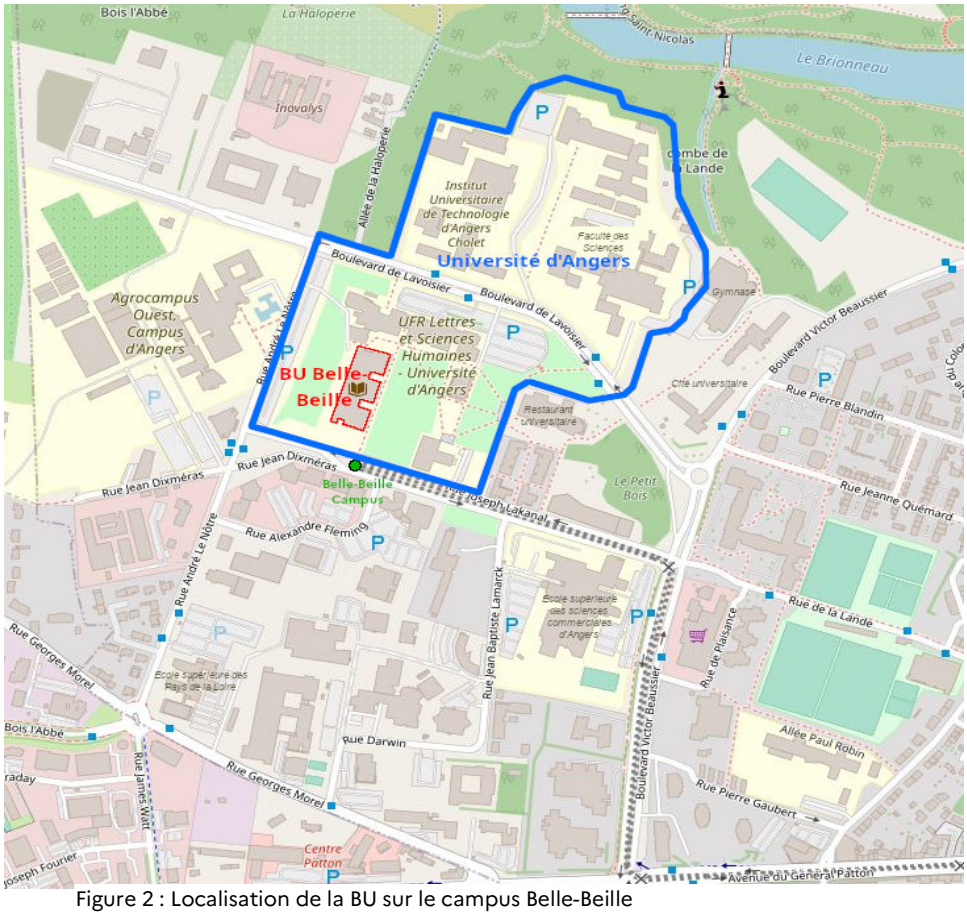


Figure 2 : Localisation de la BU sur le campus Belle-Beille

1.3. Le projet

Faisant suite à une rénovation énergétique réalisée en 2022-2023 à l'occasion de laquelle les façades de la BU ont été métamorphosées, l'Université souhaite maintenant rénover l'intérieur de la BU, suivant des principes de sobriété et mutabilité, d'inclusion et convivialité, de créativité et originalité.

Le projet consiste à réaménager l'ensemble des espaces publics, patio inclus, et des espaces du personnel, hormis les magasins. La bibliothèque rénovée proposera environ 800 places « attablées » et présentera 100 000 livres en accès libre, soit 2500 mètres linéaires de rayonnages. Elle inclura également des espaces d'exposition culturelle et de vulgarisation scientifique.

La bibliothèque profite de cette occasion pour repenser tout son aménagement intérieur et mobilier, avec la volonté de limiter son impact carbone et de réemployer tout ou partie de son mobilier existant.

1.4. Intentions et stratégie pour l'équipement mobilier

Prolongeant une démarche initiée par les équipes de la BU consistant à valoriser du mobilier d'occasion, le rectorat a fait le choix de réemployer et de reconditionner une partie de leur mobilier existant.

Un AMO mobilier, Merci René, a été missionné pour mener à bien cette mission de diagnostic du mobilier existant et de conception des plans d'aménagement à partir du mobilier réemployé.

L'acquisition de mobilier complémentaire s'inscrit dans cette même démarche. Une attention particulière sera portée à la question environnementale, avec une volonté de privilégier des meubles de réemploi ex-situ, ou éco-conçus pour aménager l'ensemble des espaces de la bibliothèque, tout en répondant au mieux aux usages et caractéristiques attendues.

1.5. Ambiance architecturale

Le bâtiment se compose de 3 modules en RDC et en R+1. Le projet architectural imaginé par My Architect / Ateliers AFA propose 3 ambiances différentes en fonction des modules, comme présenté ci-dessous.

Les poteaux seront habillés en partie basse de tablettes et en partie haute de panneaux acoustiques aux coloris de chaque module.

Le sol des salle de lecture sera en PVC tissé référence Bolon GRAPHIC GRADIENT BROWN.
Certaines tables seront reconditionnées et stratifiées en RAL 9001, piètement métalliques noirs.

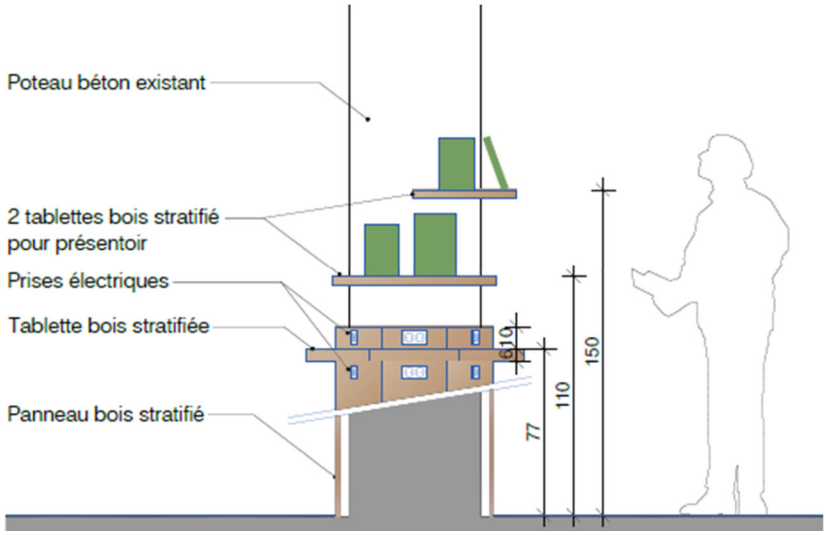


Figure 3 : Projet d'habillage des poteaux



Figure 4 : Ambiance des salles de lecture

1.6. Calendrier prévisionnel de livraison

Des travaux de réaménagement sont menés sur le site de la bibliothèque université Belle-Beille à Angers. Les travaux ont débuté en février 2026 et se termineront en mars 2027.

L'ensemble du mobilier et des équipements devront être livrés et installés sur site au moment des opérations préalable à la réception des travaux, **entre le 16 février 2027 et le 26 mars 2027**. (cf planning en annexe)

Différentes interventions et livraisons mobiliers auront lieu en parallèle :

- Mobiliers réemployés installés par le déménageur Tremblaye
- Mobiliers reconditionnés installés par le reconditionneur Habiter Surcycler

La visite de la commission de sécurité est ciblée en semaine 13 de 2027. Tout le mobilier devra avoir été installé à cette date.

2. GÉNÉRALITÉS

Le titulaire doit signaler dans son offre toutes précisions complémentaires à apporter au présent document pour réaliser à bien la mission.

2.1. Matériaux : généralités et réglementations

2.1.1. Sécurité, matériaux, formes et finitions

En complément de la norme NF D 62-042, il est exigé que les produits soient exempts d'arêtes ou d'angles coupants et de barbes d'usinage. Les angles des tables ne devront pas constituer d'obstacle pouvant heurter. Les angles aigus seront coupés ou adoucis.

Les surfaces en contact avec le sol (vérins des piétements et roulettes) seront suffisantes pour éviter le poinçonnement du revêtement de sol et l'adapter à sa nature.

2.1.2. Réaction au feu

L'ensemble du mobilier devront respecter les articles AM15 et AM16 de l'arrêté du 25 juin 1980 et être de classe M3 ou Ds1d0 minimum.

En cas d'indisponibilité d'un procès-verbal d'essai, la réaction au feu pourra être justifiée sur la base du classement conventionnel donné par l'annexe 3 de l'arrêté du 21/11/2002.

2.1.3. NF Environnement et sécurité confortique

Les mobiliers proposés pour répondre au présent cahier des charges par le titulaire devront respecter la norme Sécurité confortique ou équivalent européen (sécurité, adaptabilité, durabilité, comportement au feu pour les mobiliers rembourrés). Le titulaire devra impérativement joindre les certificats et rapports de mesures attestant de cette conformité.

2.1.4. Critères de développement durable

- Origines légales du bois

Dans le cas où le titulaire utilise du bois neuf, il indiquera le ou les pays d'origine des bois utilisés et le mode de gestion forestière durable de la ressource utilisée ou une certification équivalente à PEFC. Ces exigences ne concernent que la dimension environnementale de la gestion durable des forêts qui garantit :

- La diversité biologique des forêts
- Leur capacité de régénération
- Leur vitalité
- Leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, la fonction écologique pertinente, aux niveaux local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes

- Le candidat fournira le certificat correspondant délivré par l'organisme certificateur accrédité, ainsi que les documents commerciaux associés aux produits certifiés faisant l'objet du marché.

- Produits d'entretien et nettoyage des sièges pour la qualité de l'air

Le titulaire devra utiliser des produits exclusivement labellisé Ecolabel et A+ pour le nettoyage et l'entretien des revêtements et tissus pour l'ensemble des mobiliers concernés par les lots ci-dessous. Il devra pouvoir justifier avec fiches techniques tous les produits utilisés.

- Conformité réglement REACH

Le titulaire transmettra au pouvoir adjudicateur au moment de la remise de l'offre les renseignements dont il dispose concernant la présence de substances chimiques préoccupantes soumises à autorisation, lorsque leur concentration est supérieure à 0,1 % de la masse du meuble (nom de la substance chimique et recommandations d'utilisation saine).

- Recyclabilité et label Cradle to Cradle

Le titulaire indiquera la liste de ses produits certifiés « Cradle to Cradle » ou label équivalent conforme à la norme 14024. À défaut, il indiquera le taux de recyclabilité et les démarches associées.

- Absence de métaux lourds

Le mobilier devra être exempt de cadmium, plomb, chrome VI, mercure ou arsenic.

- Faible émission de formaldéhyde et de COV

Tous les panneaux dérivés du bois disposeront du classement E1 ou mieux (dégagement de formaldéhyde inférieur ou égal à 0,124 mg par m³ d'air, mesuré suivant la norme européenne NF EN 717-1 applicable à tous les types de panneaux dérivés du bois).

- Utilisation de matériaux recyclés

L'utilisation de matériaux recyclés ou contenant de la matière recyclée est souhaitable.

- Emballages

Les emballages devront être constitués de matériaux recyclables et facilement séparables. Le type d'emballage sera en rapport avec la nature du transport et du type de mobilier. La réduction de la masse ou de l'encombrement des emballages pour des motifs environnementaux ne devra pas nuire à la protection efficace contre les chocs du mobilier lors des transports.

L'enlèvement des déchets d'emballage du mobilier sera effectué par le Titulaire au fur et à mesure de l'avancement du montage.

- Entretien, maintenance et réassort

Le mobilier devra être facilement nettoyable. Les notices de fonctionnement, d'entretien et de nettoyage seront rédigées en langue française et devront être strictement conformes au matériel installé.

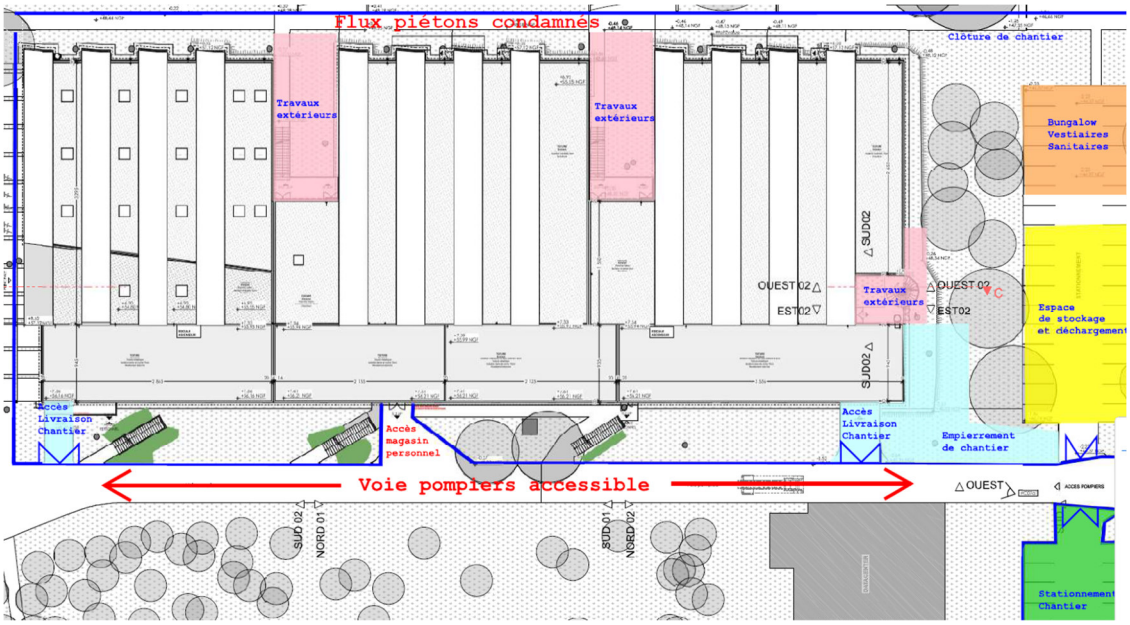
Ces notices comprendront :

- La description des opérations d'entretien et de remise en état des meubles réalisables facilement par une personne non spécialisée
- Mise à disposition de tutoriels de montage/démontage des mobiliers
- La périodicité recommandée pour les opérations de contrôle et d'entretien
- Les modalités de vérification de la qualité du nettoyage du mobilier

Afin de faciliter le nettoyage du mobilier, les surfaces de mobilier fréquemment touchées et non poreuses devront être lisses et sans défauts visibles à l'œil nu, avec des soudures/lisses et exempts d'interstices ou autres endroits difficiles à atteindre. Les tissus devront obligatoirement disposer d'un traitement antitache.

2.1. Accès site

Les accès seront identifiés lors de la visite de site. Ci-dessous le PIC :



Les plans du bâtiment sont transmis en annexe.

Le bâtiment se compose d'un RDC avec une rue principale et d'un R+1 composé de mezzanines.

2.2. Accès aux locaux

Le titulaire devra fournir la liste des personnes qui interviendront sur le site suffisamment de temps à l'avance, et au minimum 1 semaine au préalable, de façon à ce que l'université puisse les doter d'autorisations d'accès (badges).

1 ascenseur sera mis à la disposition du titulaire pour gérer les transferts.

Les interventions seront effectuées en concertation avec le chef de projet du rectorat et le chef de projet MERCI RENÉ.

2.3. Horaires

Les accès seront possibles entre 7h et 17h00 du lundi au jeudi et de 7h à 15h le vendredi. Une demande spécifique devra être soumise si une intervention doit se faire en dehors de ces horaires.

2.4. Protections et nettoyage

Le titulaire doit la protection des différentes surfaces existantes (par polyane ou plaque d'isorel ou tout autre revêtement adéquat, de préférence qui puisse être réemployé pour d'autres déménagements. Éviter les protections à usage unique) de toutes les zones où des travaux et manutentions s'exécutent et de manière temporaire :

- Zones de roulage et angles saillants des circulations
- Monte-charges
- Aires horizontales de stockage (y compris appuis muraux)
- Zone d'intervention

Le titulaire doit, après terminaison des prestations, l'enlèvement de ces protections et le nettoyage de ses ouvrages et des pièces où il a travaillé.

Si des protections étaient mal réalisées, mal entretenues ou inefficaces, et si des altérations étaient constatées, le titulaire devra la remise à neuf ou le remplacement de la ou des parties altérées.

2.5. Sécurité

Le titulaire s'assure, avant et au cours du transfert, que toutes les règles de sécurité et de protection des équipes selon les règlements en vigueur sont bien respectées.

Les différents intervenants du déménageur devront être dûment identifiables.

Il devra faire respecter les règles de sécurité du chantier, produire un plan particulier de sécurité et de protection de la santé et effectuer une inspection commune avec le coordinateur SPS.

2.6. Déchets

Les déchets provenant de la réalisation de la présente consultation seront évacués par le titulaire, au fur et à mesure de leur production.

Le titulaire demeurera autonome dans l'organisation et la gestion des déchets provenant de la mise en place du présent lot, nonobstant, celui-ci devra se conformer aux obligations et contraintes du site. Il est souhaité une gestion responsable des déchets, avec une volonté de limiter au maximum les déchets générés par la prestation. La politique de déchets devra être développée dans la note méthodologique.

Les bennes du chantier sont à l'usage unique des entreprises de travaux.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

3.1. MOBILIER ISSU DU RÉEMPLOI OU DE LA RÉUTILISATION

L'acheteur souhaite privilégier les mobiliers issus du réemploi, incluant le sourcing, la sélection, le reconditionnement et la mise en œuvre sur site, ainsi que la réutilisation, visant à transformer et/ou revaloriser des mobiliers existants par des interventions de reconditionnement, afin d'en améliorer les qualités d'usage, esthétiques et fonctionnelles, tout en prolongeant leur durée de vie.

La démarche vise à privilégier des mobiliers de seconde vie, présentant des qualités d'usage, de robustesse et de durabilité compatibles avec les exigences d'une bibliothèque universitaire. Les éléments proposés devront faire l'objet d'un contrôle rigoureux (structure, stabilité, état général), d'un nettoyage approfondi et, le cas échéant, d'une remise en état (remplacement de pièces d'usure, reprise de finitions, retapissage).

Le titulaire devra garantir la conformité aux normes en vigueur, notamment en matière de sécurité et d'accueil du public (ERP). Une attention particulière sera portée à la cohérence esthétique des ensembles proposés, tout en acceptant le cas échéant des variations inhérentes au réemploi.

Le candidat devra expliciter sa méthodologie de sourcing, de reconditionnement et de traçabilité des mobiliers, ainsi que la garantie sur les produits et le SAV.

Les mobiliers proposés devront, lorsque c'est possible :

- Provenir de filières de réemploi ou reconditionnement,
- Présenter un bon état structurel et esthétique,
- Être nettoyés, vérifiés et remis en état si nécessaire (garnissage, revêtement, stabilité),
- Garantir un niveau de confort et de qualité compatible avec un usage intensif en ERP.

Pour les localisations, se référer au plan joint en annexe.

3.2. LOT 1 – ASSISES

3.2.1. Chaises mi-hautes salle de lecture

Ces assises sont destinées à équiper les tables H100cm.

Description :

- Pour plan de travail H100 cm
- Assise tissus
- Dossier bas à mi-haut
- Piétement 4 pieds
- Repose pied

Finitions : Le titulaire proposera une palette de matériaux et de couleur au choix du maître d'ouvrage.

3.2.2. Banc pour table hauteur 100cm

Description :

Banc collaboratif destiné à accompagner des tables hautes de hauteur 100 cm dans les espaces de travail de la bibliothèque universitaire. Il favorise des postures dynamiques et conviviales, en complément des assises classiques. Pas de dossier souhaité.

- Dimensions indicatives : longueur 210 cm
- Hauteur d'assise adaptée aux tables hautes 100cm (~75 cm)
- Capacité : 3 personnes
- Structure robuste bois ou métal adaptée à un usage intensif ERP
- Assise rembourrée avec mousse haute densité
- Revêtement textile résistant à l'abrasion et facilement nettoyable
- Repose-pieds intégré ou structure permettant un confort en position haute

3.2.3. Chaises à roulettes

Chaises destinées à une salle de réunion pour visio conférence.

Légères, sur roulettes, sans accoudoirs.

Type de sol : Type PVC aspect bois

Localisation : R+1 espace administratifs

3.2.4. Assises standard espace consultation (pour tables hauteur 74)

Chaises destinées aux espaces de consultation. Assise confort de longue durée, 4 pieds.

Type de sol : Sol PVC tissé type Bolon

Localisation : RDC module C

3.2.5. Assises rue intérieure

Assises destinées à meubler le « serpentin » de la rue centrale, pour table hauteur 74 cm. Le serpentin est une structure menuisée qui va parcourir l'ensemble de la rue intérieure et va se dérouler le long de la paroi pour être parfois bar, assise, table, abri…(cf. dessin d'exécution en annexe)

Ces assises devront être d'un encombrement minimal, robuste, facilement lavables, et pouvoir se ranger sous le serpentin. C'est pourquoi elles sont souhaitées sans dossier (type tabouret).

Est recherchée une cohérence visuelle entre l'ensemble « serpentin » et ces assises.

Panneaux acoustiques Chêne rainuré Rue intérieure	Octave « rouge » Panneau Piano O-C/02	
Meuble bar et serpentin	Chants : U311 ST9 Bordeaux Stratifié POLYREY aspect TRIPLY : 0117 OSB BRUT EXM Gris beige U211 ST9 Stratifié EGGER	

3.2.6. Assises standard (pour table h74 espace repas)

Usage :

Les chaises de l'espace repas sont destinées à accompagner des **temps de pause, de restauration et d'échanges informels** pour le personnel de la bibliothèque universitaire. Elles doivent permettre une utilisation fluide et polyvalente des espaces, accueillant aussi bien des repas rapides que des moments de détente ou de travail ponctuel.

Implantées dans des zones à forte fréquentation, elles doivent répondre à un **usage intensif et quotidien**, avec des manipulations fréquentes (déplacement, empilage, nettoyage). Leur conception doit ainsi garantir **robustesse, légèreté et facilité d'usage**.

Les propositions devront être cohérentes avec l'ambiance générale des espaces.

Localisation : R+1 derrière le module A

3.2.7. Chaises hautes (pour mange debout 110 cm espace repas)

Usage :

Les chaises hautes ou tabourets sont destinés à accompagner les **mange-debout** au sein de l'espace de restauration pour le personnel de la bibliothèque universitaire. Elles doivent permettre une utilisation fluide et polyvalente des espaces, accueillant aussi bien des repas rapides que des moments de détente ou de travail ponctuel.

Implantées dans des zones à forte fréquentation, elles doivent répondre à un usage intensif et quotidien, avec des manipulations fréquentes (déplacement, nettoyage). Leur conception doit ainsi garantir robustesse, légèreté et facilité d'usage.

Les propositions devront être cohérentes avec l'ambiance générale des espaces.

Localisation : R+1 derrière le module A

3.2.8. Banquettes espace repas

Usage :

Les banquettes sont destinées aux espaces de restauration du personnel de la bibliothèque universitaire. Elles doivent permettre d'accueillir des usages variés :

- Restauration sur le temps du midi,
- Pauses informelles,
- Échanges entre usagers,
- Travail ponctuel ou informel

Structure

- Structure robuste adaptée à un usage intensif en ERP
- Ossature bois ou métal
- Stabilité renforcée et facilité d'entretien

Assise et dossier

- Assise rembourrée avec mousse haute densité
- Dossier intégré assurant un bon confort d'usage
- Revêtement :
 - Tissu résistant à usage intensif,

- Ou similicuir facilement nettoyable

Les matériaux devront présenter une bonne résistance :

- À l'abrasion,
- Aux taches,
- Et aux nettoyages fréquents.

Dimensions :

160x60xh90 :

3.3. LOT 2 – TABLES SIMPLES

3.3.1. Tables hautes

Description :

Table de travail pour des groupes de 6 personnes. Les tables seront positionnées dans les espaces dits « calme » ouverts au travail de groupe. Elles doivent garantir la solidité et un usage intensif, avec une solidité des piètements et du plateau.

Dimension et électrification de la table :

- Largeur 110cm / Longueur 220cm / Hauteur 100cm
- Bloc prise intégré 6 PC
- Prévoir un passage de câble depuis le bloc prise jusqu'au boitier de sol (goulotte) ou jusqu'à la prise périphérique sur façade ou sur poteau (passage de câble).
- Longueur de câble minimum 3m
- Le branchement des prises en boitier de sol ou en branchement périphérique sera à la charge du soumissionnaire

3.3.2. Table standard

Description :

Table de travail pour des groupes de 2 ou 4 personnes. Les tables seront positionnées dans les espaces dits « calme » ouverts au travail de groupe, notamment dans le bloc B0 qui doit pouvoir accueillir des expositions. Elles doivent être facilement déplaçables et reconfigurables.

Dimension et électrification de la table :

- Largeur 80cm / Longueur 160cm / Hauteur 74cm
- Bloc prise intégré 2 PC
- Passage de câble sous le plateau à prévoir
- Tables sur roulettes
- Le branchement des prises en boitier de sol ou en branchement périphérique sera à la charge du soumissionnaire

3.3.3. Tables de consultation

Description :

Table de travail pour la consultation des ouvrages. Travail individuel.

Tables sur roulettes avec système de frein. Roulettes adaptées au sol dur type lino.

Dimension et électrification de la table :

- Largeur 100cm / Longueur 120cm / Hauteur 74cm
- Bloc prise intégré 2 PC
- Le branchement des prises en boitier de sol ou en branchement périphérique sera à la charge du soumissionnaire

3.3.4. Table salle de tri

Description :

Table de travail pour le tri des ouvrages.

Tables sur roulettes avec système de frein. Roulettes adaptées au sol dur type résine.

Dimension de la table :

- Largeur 100cm / Longueur 120cm / Hauteur 74cm

3.3.5. Table reprographie

Description :

Table d'appoint pour les espaces reprographie.

Dimension de la table :

- Largeur 70cm / Longueur 70cm / Hauteur 74cm

3.3.6. Mange debout espace repas

Usage :

Les tables hautes sont destinées à des usages hybrides au sein de l'espace de restauration destiné au personnel de la bibliothèque universitaire. Ils doivent pouvoir accueillir aussi bien des temps de restauration sur la pause méridienne, que des situations de travail informel (échanges, travail debout ou semi-debout), ainsi que des événements ponctuels pour un usage de mange debout (accueil, buffets, rencontres).

Dimensions : environ 70x70cm, hauteur 110cm

Les propositions devront être cohérentes avec l'ambiance générale des espaces.

Localisation : R+1 derrière le module A

3.3.7. Table espace repas

Usage :

Table de restauration destinées à l'espace repas du personnel de la bibliothèque universitaire.

Elles doivent ainsi offrir une **surface confortable et fonctionnelle**, adaptée à un usage collectif, tout en garantissant **robustesse et facilité d'entretien** dans un contexte d'utilisation régulière.

Dimensions : 80x140 x 74h cm

Localisation : R+1 derrière le module A

3.4. LOT 3 – TABLES ARCHES

Description :

Tables collaboratives destinées à des **espaces de travail en groupe** au sein de la bibliothèque universitaire. Ces tables participent à la création d'un **paysage intérieur dynamique**, en rupture avec l'image classique de la bibliothèque. Elles seront positionnées dans les espaces dits « calme » ouverts au travail de groupe.

La table est équipée d'une **structure supérieure type portique** (ou arche), solidaire du plateau ou du piétement, formant un cadre au-dessus du plan de travail.

Cette structure constitue :

- un support fonctionnel pour accessoires,

- un élément de délimitation légère de l'espace,
- un marqueur visuel fort participant à l'identité des espaces de travail.

Elle transforme la table en **micro-architecture autonome**, propice aux usages collaboratifs.

La table doit permettre :

- L'accueil simultané de **6 utilisateurs** (travail en face-à-face ou en co-conception),
- Des usages hybrides : travail individuel ponctuel, travail collectif, échanges informels,
- La création d'îlots dynamiques favorisant l'interaction et la créativité.
- Encourager les usages collaboratifs et informels
- Servir de support à des accessoires (acoustiques, végétales, pédagogiques)

Dimension et électrification de la table :

- Largeur 100cm / Longueur 210cm / Hauteur 100cm
- Bloc prise intégré 6 PC
- Prévoir un passage de câble depuis le bloc prise jusqu'au boitier de sol (goulotte) ou jusqu'à la prise périphérique sur façade ou sur poteau (passage de câble).
- Longueur de câble minimum 3m
- Le branchement des prises en boitier de sol ou en branchement périphérique sera à la charge du soumissionnaire

3.5. LOT 4 - TABLES LONGUES

Description :

Tables de lecture destinée aux espaces silence de la bibliothèque universitaire, pour travail individuel en environnement partagé. Elles devront intégrer des luminaires fixés à la table pour retrouver l'ambiance « salle de bibliothèque ».

Ces tables doivent répondre aux usages suivants :

- Conçue pour le travail individuel prolongé
- Favorise la cohabitation silencieuse plutôt que l'échange
- Organisation permettant une distance confortable entre usagers
- Permettre un éclairage d'ambiance avec luminaires intégrés
 - 1 luminaire pour 2 personnes, soit 2 luminaires par table.
 - Interrupteur va et viens intégré sur la table

Dimension et électrification de la table :

- Largeur 160cm / Longueur 210cm / Hauteur 74cm
- Bloc prise intégré 4 PC

- Prévoir un passage de câble depuis le bloc prise jusqu'au boitier de sol (goulotte) ou jusqu'à la prise périphérique sur façade ou sur poteau (passage de câble).
- Longueur de câble minimum 3m
- Le branchement des prises sur les poteaux sera à la charge du soumissionnaire

A noter : Il est possible de répondre en bench avec mutualisation des piétements, mais il est demandé de pouvoir séparer les tables en cas de réaménagement, et de prévoir les piétements adaptés en cas de dissociation des plateaux.

3.6. LOT 5 – MOBILIER ACOUSTIQUE

3.6.1. Cabine téléphonique

• Dimensions :

- Encombrement environ 1m²
- Hauteur maximale **220cm**

• Description :

- Faces pleines + porte vitrée
- Porte battante vitrée constituée de gonds à contact oblique
- Revêtement intérieur acoustique
- Spot LED 4000K lumière du jour sur détection de présence
- Système de ventilation autonome. Renouvellement d'air en 3min

Tablette H90cm avec connectique

- Réduction sonore : 36dB (un test de performance sera fourni)

Le soumissionnaire proposera 3 solutions au design différent pour répondre aux ambiances des 3 bâtiments.

• Gestion de la connectique :

- Boitier Prise de confort sur la tablette 1PC+1USB
- Longueur de câble : 3m minimum
- Le branchement des boitiers prises en faux plancher sera à la charge du soumissionnaire

Le soumissionnaire indiquera les attentes électriques nécessaires au raccordement de la cabine.

• Finitions :

Le Soumissionnaire proposera sa gamme de coloris pour les éléments structurels ainsi que l'habillage intérieur et extérieur.

3.6.2. Alcôve 2 personnes

Description :

Le Soumissionnaire proposera un modèle d'alcôve permettant les échanges informels à 2.

- 2 assises face à face + dossier haut acoustique
- Table de travail, assez large pour poser ordinateur et document
- Il faudra qu'il y ait un passage des personnes facilité en supprimant les angles au niveau de la table voire disposer d'une largeur moins importante de la table au niveau du passage
- Encombrement maximum : Largeur 95 cm / Longueur 230 cm
- L'espacement d'entrée de l'alcôve doit permettre l'installation d'une personne à mobilité réduite.
- Coussins revêtus inclus
- L'alcôve devra pouvoir être déplacée par la maintenance de la BU sans avoir recours à une intervention du prestataire. Il faudra penser à la démontabilité pour faciliter le déplacement.

Finitions : Le Soumissionnaire proposera sa gamme de coloris pour le plateau bois et les éléments structurels ainsi que les textiles.

Gestion de la connectique :

- 1 boitier prises : 2PC
- Longueur de câble : 3m minimum
- Le branchement des boitiers prises au sol ou aux poteaux sera à la charge du soumissionnaire

3.6.3. Alcôve 4 personnes

Description :

Le Soumissionnaire proposera un modèle d'alcôve permettant les échanges informels à 4.

- 4 assises face à face + dossier haut acoustique
- Table de travail, assez large pour poser ordinateur et document
- Il faudra qu'il y ait un passage des personnes facilité en supprimant les angles au niveau de la table voire disposer d'une largeur moins importante de la table au niveau du passage
- Encombrement maximum : Largeur 160 cm / Longueur 240 cm
- L'espacement d'entrée de l'alcôve doit permettre l'installation d'une personne à mobilité réduite.
- Coussins revêtus inclus
- L'alcôve devra pouvoir être déplacée par la maintenance de la BU sans avoir recours à une intervention du prestataire. Il faudra penser à la démontabilité pour faciliter le déplacement.

Finitions : Le Soumissionnaire proposera sa gamme de coloris pour le plateau bois et les éléments structurels ainsi que les textiles.

Gestion de la connectique :

- 1 boitier prises : 4PC
- Longueur de câble : 3m minimum
- Le branchement des boitiers prises au sol ou aux poteaux sera à la charge du soumissionnaire

3.6.4. Cabane 2 personnes

Description :

Sur le même usage que les alcôves 2 personnes, le soumissionnaire proposera un modèle permettant les échanges informels à 2, avec table et banquettes intégrée.

La cabane devra être légère et facilement déplaçable, avec roulettes et système de blocage intégrés.

Sa conception ouverte avec toiture permet :

- De créer une sensation de refuge et de protection,
- D'améliorer le confort acoustique,
- De proposer un espace identifiable et appropriable dans les zones ouvertes de la bibliothèque universitaire.

Finitions : Le Soumissionnaire proposera sa gamme de coloris pour le plateau bois et les éléments structurels ainsi que les textiles.

Gestion de la connectique :

- 1 boitier prises : 2PC
- Longueur de câble : 3m minimum
- Le branchement des boitiers prises au sol ou aux poteaux sera à la charge du soumissionnaire

3.6.5. Poufs empilables espace d'exposition

L'espace d'exposition doit pouvoir accueillir des assises informelles type pouf, assises au sol. Cet espace doit pouvoir être libéré lorsqu'une exposition est organisée, les assises doivent donc être facilement empilables, emboitables et déplaçables afin d'être rangées dans un espace de stockage attenant.

Le titulaire doit proposer un ensemble composé de poufs modulaires légers et facilement manipulables :

- Forme permettant l'**emboîtement ou l'empilage des éléments** afin d'optimiser leur rangement et de limiter l'encombrement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Revêtement textile résistant à un usage intensif en ERP et facilement nettoyable.
- Garnissage garantissant confort, stabilité et tenue dans le temps.

L'ensemble sera complété par un **meuble de rangement dédié**, permettant :

- le stockage ordonné des poufs,
- leur déplacement facilité au sein de la bibliothèque,
- leur mise à disposition rapide pour les usagers.

Référence – Kulbu avec meuble rangement de Sokoa ou équivalent

3.6.6. Panneau acoustique

Description :

Les panneaux acoustiques servent de séparateur d'espace et participent à l'ambiance acoustique.

Ils doivent pouvoir être déplaçables facilement, sur roulettes avec frein.

Dimensions :

- Longueur environ 120cm
- Hauteur environ 170cm

3.7. LOT 6 – MOBILIER DÉTENTE

3.7.1. Ensemble salon

Les ensembles informels sont destinés à aménager des **espaces de détente, d'échange et de travail informel** au sein de la bibliothèque universitaire. Ils participent à la diversification des postures et des ambiances, en complément des espaces de travail plus formels.

Ces ensembles sont sélectionnés pour leur qualités d'usage, de confort et de durabilité.

Une **cohérence d'ensemble** est attendue à l'échelle de chaque module.

Concernant les fauteuils, ils devront garantir une solidité, notamment au niveau des piétements (pas de pied vissé dans de l'aggloméré). Proposer des fauteuils qui ne puissent pas être déplacés facilement pour éviter le déplacement par les usagers et ainsi la détérioration précoce du mobilier.

Pour la composition de chaque ensemble, se référer à l'annexe 01, « ensemble assises informelles ». Cependant le titulaire devra être force de proposition et peut proposer des ensembles qui ne soient pas strictement similaires à la description et à la forme des mobiliers présentés dans l'annexe.

3.7.2. Ensemble sieste

Usage

En complément des équipements prescrits (fatboys réemployés, mobilier de sieste et fauteuils lounge), une zone de l'espace sieste est laissée à l'initiative du titulaire afin de proposer un aménagement favorisant la détente, le repos et le bien-être des étudiants.

Cette zone a vocation à accueillir des usages variés :

- repos ponctuel,
- lecture détendue,
- déconnexion entre deux cours,
- temps de récupération ou de calme.

Les solutions proposées devront privilégier le confort, la simplicité d'usage et l'appropriation spontanée par les étudiants.

Attentes

Le titulaire est invité à proposer une solution cohérente avec l'esprit général du projet.

Les propositions pourront notamment intégrer :

- assises informelles,
- modules de détente,
- coussins ou assises au sol,
- mobilier cocon ou enveloppant,
- dispositifs favorisant l'isolement visuel ou acoustique,
- éléments végétalisés,
- ou toute autre solution pertinente répondant aux objectifs d'usage.

3.7.3. Assises au sol

Usage :

Les assises au sol sont destinées à créer des **espaces de travail et de détente différenciés**, favorisant des postures plus libres et informelles au sein de la bibliothèque universitaire.

Elles permettent :

- Des usages de lecture détendue,
- Du travail individuel informel,
- Des échanges en petits groupes,
- Des temps de pause ou d'appropriation spontanée des espaces.

Ces mobiliers participent à la diversification des ambiances et des postures, en complément des assises traditionnelles. Ils contribuent à créer une bibliothèque plus accueillante, flexible et adaptée à une diversité d'usagers et de pratiques.

Les ensembles pourront être composés de :

- Coussins de sol,
- Poufs bas,
- Modules mousse,
- Assises textiles rembourrées,
- Éléments modulaires pouvant être combinés entre eux.

Les configurations pourront varier selon les espaces définis au projet.

Caractéristiques techniques

- Assises adaptées à un usage intensif en ERP
- Garnissage mousse haute densité garantissant :
 - Confort,
 - Tenue dans le temps,
 - Résistance à l'affaissement
- Revêtement textile résistant à l'abrasion et facilement nettoyable
- Dessous antidérapant ou stabilité renforcée
- Éléments facilement manipulables et reconfigurables

Les modules devront être suffisamment légers pour permettre leur déplacement par les usagers ou le personnel.

Pour la composition et la localisation, se référer à **l'annexe 1.**

3.8. LOT 7 – CLOISONS SÉPARATIVES

Usage

La cloison séparative est destinée à être implantée entre deux tables de travail de 4 personnes afin de créer une **séparation légère et non cloisonnante** entre les groupes d'usagers.

Elle doit permettre :

- D'améliorer le confort d'usage et la concentration,
- De limiter les interactions visuelles directes entre groupes,
- De créer des micro-espaces de travail identifiables au sein d'un plateau ouvert,
- D'apporter une dimension architecturale et paysagère à l'aménagement.

La cloison participe à la structuration des espaces sans rompre leur continuité visuelle. Elle contribue à créer des ambiances plus chaleureuses, appropriables et moins institutionnelles.

Elle doit également permettre une **personnalisation et une diversité des usages**, grâce à l'intégration d'éléments décoratifs, acoustiques ou végétaux.

Structure générale

- Cloison légère autoportante
- Structure en bois, métal ou matériau mixte
- Dimensions adaptées à une séparation assise –
 - Hauteur indicative : 150 cm
 - Longueur indicative : 160 cm minimum
 - Épaisseur indicative : 20-30 cm

Exigences techniques :

- Structure stable et résistante à un usage intensif
- Éléments démontables et réparables
- Facilité d'entretien
- Compatibilité ERP
- Possibilité de passage de câbles à travers la structure

Vues 3D à titre d'exemple, il conviendra au soumissionnaire de faire des propositions adaptées.





